

LA RANCE FLUVIALE AMONT (de Rophémel)

Usage altéré : AEP
Indicateurs, altérations : Phosphore : Eutrophisation
Matières organiques
Nitrates
Pesticide

Spécificités du bassin :

Atouts pour son développement :
-Présence forte de l'agriculture
-Pluviométrie importante et très importante permettant d'assurer l'alimentation de la retenue de Rophémel (7 Mm3)
-Tourisme moyennement important
-Industrie agroalimentaire la plus importante du bassin à Collinée
-Présence de milieux remarquables naturels
-Périmètres de protection nombreux
-Bonne conformité des stations d'épuration

Contraintes à prendre en compte :
-espace éloigné des pôles urbains
-tourisme moyennement présent et accueil touristique peut-être insuffisant
-Peu de communes avec un PLU (manque de cohérence et de visibilité des aménagements)

Atouts pour faciliter la mise en œuvre du SAGE :
-Programme en cours : Programme de reconquête de la qualité de l'eau et BEP III par le Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais
-Forte intercommunalité (pas de

LE FREMUR

Usage altéré : potentialité biologique
Indicateurs, altérations : Perturbation forte du milieu piscicole (agriculture intensive, plans d'eau, obstacles)

2ème usage altéré : AEP
Indicateurs, altérations : Phosphore : Eutrophisation
Matières organiques
Nitrates
Pesticides

3ème usage altéré : usages littoraux
Indicateurs, altérations : Bactériologie, microbiologie
Phytotoxines et phytoplancton
Azote et phosphore
Algues vertes

Spécificités du bassin :

Atouts pour son développement :
-Pôle urbain
-Tourisme important
-Milieux remarquables principalement littoraux

Contraintes à prendre en compte :
-population importante, densité élevée et pression foncière sur les terres agricoles
-risque industriel potentiel existant
-présence d'une zone conchylicole interdite à la production professionnelle
-image négative due aux marées vertes

Atouts pour faciliter la mise en œuvre du SAGE :
-Nombreux programmes en cours : reconquête par le Syndicat mixte en Eau Potable de la Côte d'Émeraude (SMPEPCE) et Association Frémur Baie de Beausais (AFBB), contrat de baie en partie, BEP
-Présence de PLU sur toutes les communes
-4 structures intercommunales mais 2 communes isolées
-Zonages d'assainissement nombreux

LA RANCE MARITIME et côtiers

Usage altéré : AEP
Indicateurs, altérations : Pesticides (milieux aquatiques et frange littorale)

2ème usage altéré : usages littoraux
Indicateurs, altérations : Bactériologie, microbiologie
Phytotoxines et phytoplancton
Azote et phosphore

Spécificités du bassin :

Atouts pour son développement :
-Pôle urbain structurant
-Tourisme important
-Milieux remarquables et patrimoine naturel très sensible
-Industrie agroalimentaire bien implantée
-Activité portuaire structurante

Contraintes à prendre en compte :
-population dense et évoluant de façon importante, augmentant la pression foncière sur les milieux sensibles
-pôle urbain en régression dans la partie amont de l'estuaire (Dinan)
-risque industriel potentiel important (St Malo)

Atouts pour faciliter la mise en œuvre du SAGE :
-Programme en cours : contrat de baie suivi par COEUR
-Présence de PLU sur toutes les communes
-4 structures intercommunales mais nombreuses communes isolées
-Zonages d'assainissement souvent encore en cours d'étude

LA RANCE FLUVIALE et le LINON

Usage altéré : AEP pour le Guinefort
Indicateurs, altérations : Matière organique

2ème usage altéré : potentialité biologique
Indicateurs, altérations : Perturbations importantes du milieu piscicole (travaux hydrauliques essentiellement)
Altération organique,

Spécificités du bassin :

Atouts pour son développement :
-Axe routier structurant pour l'extension de l'urbanisation (Rennes-St Malo)
-Population en évolution positive forte le long de l'axe routier
-Tourisme moyennement important
-Milieux remarquables et patrimoine naturel intéressant
-Présence de l'agriculture de forte à moyenne selon un gradient est-ouest
-Périmètres de protection assez nombreux
-Bonne conformité des stations d'épuration

Contraintes à prendre en compte :
-une pluviométrie importante avec des risques d'inondations à la confluence de la Rance et du Linon (rivières peu encaissées et sol plat)
-accueil touristique peut-être insuffisant à l'ouest de ce secteur

Atouts pour faciliter la mise en œuvre du SAGE :
-Programme en cours : contrat restauration-entretien de cours d'eau suivi par le Syndicat du Linon
-Présence de PLU sur toutes les communes
-Forte intercommunalité (une seule commune isolée)
-Zonages d'assainissement bien avancés ou encore en cours d'étude

